

Image not found or type unknown



Achat immobilier avec héritage

Par **ROUCHOUSE Gerard**, le **02/10/2016** à **23:11**

J'ai acheté une propriété avec la succession de mes parents
Les documents sont à mon nom seul.
Je suis marié sous le régime de la communauté de biens.
Mon conjoint a-t-il un droit sur cette propriété?
Merci.

Par **Visiteur**, le **03/10/2016** à **09:24**

Merci c'est bien... bonjour c'est mieux... Pour moi, non ! il n'a aucun droit, vous avez transformé votre héritage c'est tout ! Par contre gardez bien les papiers démontrant/prouvant que l'achat a été réalisé qu'avec votre héritage !